



Organiser une discussion Mettre la parole à la portée de tous

L'activité développée ici demande une organisation simple mais rigoureuse. Elle suscite écoute et curiosité, deux éléments importants dans l'acte de communication. La prise de parole devient plus accessible aux élèves réservés.

Constats : les élèves n'osent pas prendre la parole. Ils éprouvent des difficultés à expliquer, raconter, décrire, répondre, dire un texte sans le lire ou le lire de manière expressive, respecter les règles de l'écoute d'autrui.

Descriptif :

Fréquence et durée des séances :
30 min plus 15 min d'évaluation une fois par semaine.

Rôle des élèves :

Le présentateur : dispose de 10 min pour venir montrer un objet personnel ou raconter une expérience et répondre ensuite aux questions de ses camarades.

L'animateur : donne la parole.

L'assistant : fait respecter les règles (exemple ; " X , tu n'as pas la parole ").

Le secrétaire : note les prises de parole.

Le gardien du temps : muni d'un chronomètre, signale quand le temps attribué au présentateur est terminé .
Puis, on passe au deuxième présentateur , puis au troisième .



Rôle de l'enseignant :

Avant la séance , il distribue les rôles. Les présentateurs , eux , s'étaient inscrits à l'avance.

Pendant la séance , il n'intervient pas mais liste les erreurs (expression ou non respect des règles).

Après la séance , il invite les élèves:

-à s'interroger sur la bonne tenue du rôle de chacun,

-à corriger les erreurs ou manquements,

-à trouver des solutions pour s'améliorer.

Bilan :

Tous les élèves font rapidement des progrès ; surtout, ils osent parler et apprennent à s'écouter.



Journée
académique
Oral
10 juin 2009